

Conseil communal

Décisions du conseil du 10 février 2022

Vie sociale

Le conseil décide de participer au projet « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge.

Promotion des énergies renouvelables

Le conseil accepte 4 demandes de subventions pour les énergies renouvelables, présentées par des citoyens.

Aide au logement

Le conseil accepte la demande d'aide au logement présentée par un citoyen.

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger le mandat pour la mise en soumission et le suivi de chantier de la réfection des canalisations d'eau potable et d'irrigation en amont de Riod, au bureau Guillaume Favre SA.

Le conseil décide d'adjuger le mandat pour la reprise du projet communal, la mise en soumission et le suivi des différents lots des travaux de mise en séparatif du village de Mâche, au bureau Guillaume Favre SA.

Bancomat d'Hérémeence

Le conseil accepte de prendre en charge une partie des travaux de réfection du bancomat d'Hérémeence, suite aux négociations avec la Banque Raiffeisen de Sion-Région.

Autorisations de construire

Le conseil délivre une autorisation de construire.